

## SERVICE JURIDIQUE - DOCUMENTATION

SERJU/05-336-10 du 12/12/05

### LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU RECTORAT

Destinataires : Tous personnels de l'Académie

### LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU RECTORAT

met à la disposition des personnes désirant préparer des concours Education Nationale ou améliorer leurs connaissances professionnelles, un lieu où :

- **S'INFORMER, RECHERCHER** des textes
- **CONSULTER SUR PLACE** : revues, documents (Intendance, Alternatives Economiques, Le Monde dossiers et documents, le Monde de l'Education, différentes revues juridiques : AJDA, LIJ ...)
- **SE PROCURER** des annales de concours, des documents produits par l'académie d'Aix-Marseille et l'Administration centrale du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **EMPRUNTER** de un à trois livres pour une durée maximum de trois semaines (personnels de l'éducation nationale).

**Ouvert au public du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h**

#### **Pour contacter les documentalistes :**

Par téléphone : 04 42 91 75 14 ou 75 16

Par FAX : 04 42 91 75 18

Par courriel : [michele.demaria@ac-aix-marseille.fr](mailto:michele.demaria@ac-aix-marseille.fr)  
[maryvonne.cartapanis@ac-aix-marseille.fr](mailto:maryvonne.cartapanis@ac-aix-marseille.fr)

Par courrier : Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille - Documentation  
Place Lucien Paye - 13621 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 01

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.*